

Extrait du procès-verbal de la 402<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée départementale du Département des sciences économiques, tenue le mercredi 19 octobre 2016, à 14 h, au local DS-5650.

---

## **Décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM**

Avis sur le rapport des consultantes Louise Dandurand et Hélène P. Tremblay portant sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM

### **RÉSOLUTION 16-402-02**

ATTENDU le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM rédigé par les consultantes externes Louise Dandurand et Hélène P. Tremblay;

ATTENDU la cohérence des conclusions du rapport avec le plan de développement stratégique 2013-2018 de l'École des sciences de la gestion adopté le 19 novembre 2013 à l'unanimité par le Comité de régie et le Conseil académique de l'ESG (2013-ESG-CA-1004);

ATTENDU la résolution 2016-ESG-DIR-154-1, adoptée par le Comité de régie de l'ESG le 27 septembre 2016, et la résolution 2016-ESG-CA-168-1, adoptée par le Conseil académique de l'ESG le 30 septembre 2016, qui reçoivent très favorablement le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM et appuient notamment la recommandation des consultantes d'implanter le modèle de décentralisation par les revenus;

ATTENDU que les conclusions du rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM proposent des pistes de solutions concrètes qui offriraient à toutes les facultés et à l'ESG l'autonomie désirée;

IL EST PROPOSÉ par Steve AMBLER, appuyé par Alain PAQUET, QUE le Département :

- REÇOIVE très favorablement le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM;
- APPUIE la recommandation des consultantes d'implanter le modèle de décentralisation budgétaire par les revenus et le principe de la décentralisation organisationnelle et académique proposée;
- SOULIGNE que la décentralisation peut et doit être cohérente avec l'autonomie des départements et la collégialité universitaire;
- DEMANDE à la direction et aux diverses instances de l'UQAM de faire preuve d'ouverture dans ce dossier et de proposer à la communauté uqamienne des modifications au fonctionnement de l'Université s'alignant sur les principes énoncés dans le rapport, et ce le plus rapidement possible.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le 19 octobre 2016



Alain Guay  
Directeur  
Département des sciences économiques

/lb